





ÉLITE NATIONALE PRIX DES MUNICIPALITÉS BOURG-EN-BRESSE / ARBENT / BOURG-EN-BRESSE

6 Avril 2025





GUIDE DE ROUTE





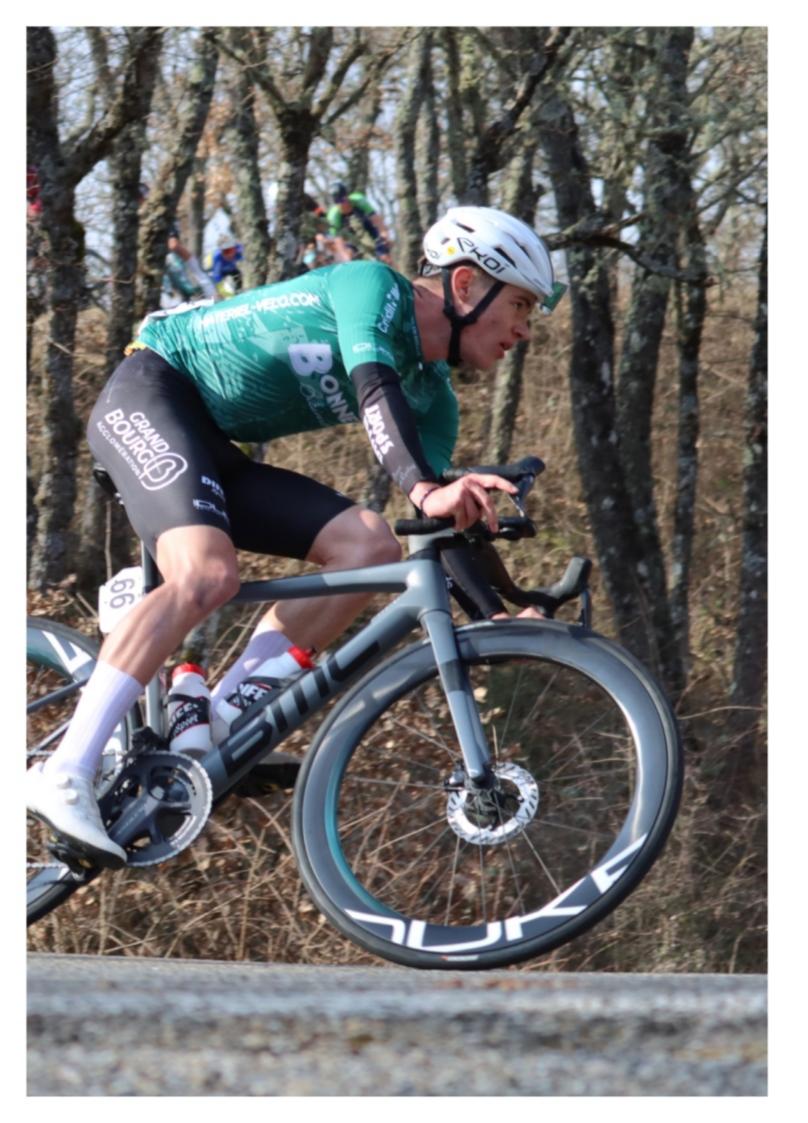












Bourg-Arbent-Bourg : une classique de 150 km au départ des Vennes

Bourg-Arbent-Bourg, c'est un rendez-vous attendu par les amateurs de cyclisme. Je me réjouis de voir une nouvelle fois les coureurs investir notre ville pour cette épreuve Elite Nationale FFC.

Bourg-en-Bresse est une terre de vélo. Ville à Vélo du Tour de France, 2ème au baromètre des villes cyclables de la Fédération des Usagers de la Bicyclette : la Ville mène une politique active en faveur du vélo sous toutes ses formes. Avec plus de 100 km de voies aménagées et un Réseau Vélo Express de près de 8 km, tout est mis en œuvre pour faciliter les déplacements du quotidien et faire de la petite reine un moyen de transport à privilégier. Vous le savez, le vélo à Bourg, c'est aussi une grande histoire de sport à haut niveau. 6 fois hôte du Tour de France, Bourg accueillera en août prochain et pour la première fois une étape du Tour de France Féminin. Aussi, c'est pour tous les Burgiens une grande fierté de compter au sein du tissu sportif un club comme le BAC qui fait partie des 20 meilleurs clubs amateurs français et qui propulse de nombreux coureurs en professionnel.

Je remercie vivement les bénévoles du BAC qui vont donner de leur temps pour la bonne tenue de cette course ainsi que les dirigeants pour leur investissement dans un club qui fait la fierté de la ville. Bonne course !

Jean-François Debat Maire de Bourg-en-Bresse Président de Grand Bourg Agglomération Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes



Edito du Maire

Evènement majeur de la vie sportive régionale Bourg/Arbent/Bourg promet cette année encore de belles émotions et permettra une fois de plus de redécouvrir toute la richesse de ce beau territoire: un territoire vrai, authentique, puissant, avec des valeurs qui sont celles du cyclisme : effort, travail, mérite ; pugnacité, solidarité et respect ...

Ce sont toutes ses valeurs que nous aimons dans le sport, et a fortiori dans le cyclisme qui est comme inscrit dans l'ADN de notre territoire.

Merci a ceux qui contribuent à faire vivre ce beau rendez-vous grâce à cet engagement passionné!

Cette épreuve Elite nationale ne pourrait pas avoir lieu sans les organisateurs et les bénévoles, qui dans l'ombre, se mettent en quatre pour faire de cette course un évènement marquant et grandiose. Je tiens donc à saluer et remercier ces acteurs, et je souhaite a tous de grands moments de sport et de ferveur pour cette Edition 2025!

Philippe CRACCHIOLO Mairie d'ARBENT Vice Président Haut Bugey AGGLOMERATION



ZA Sous La Combe 01590 LAVANCIA-EPERCY







ENGAGEMENTS ET RÉGLEMENTATIONS

ENGAGEMENTS

Participation

Selon règlement FFC pour ce type d'épreuve.

Permanence

CFAB Vennes 01000 Bourg-en-Bresse

Radio tour

VITTA Assistance

Dépannage neutre

VITTA Assistance

Ambulance

AMBULANCE PETITE MONTAGNE

Médecin

ROUSSEL Geneviève

06.85.42.21.56

RÈGLEMENT

Organisation

L'épreuve Bourg Arbent Bourg est organisée conjointement par Bourg Ain Cyclisme (BAC01) et par Entente Cycliste Arbent Marchon (ECAM) sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme.

Type d'épreuve

Élite Nationale route FFC.

Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente Épreuve. Le contrôle antidopage a lieu au :

Centre de formation pour adultes (CFA)
Lieu de permanence
Bourg-en-Bresse

ARBITRES

Collège des arbitres

Président du Jury : PION Patrice

Juge à l'arrivée :

CARON DAY.0

Arbitre 1:

HUIZENEA.S

Arbitre 2:

COCHET Gérard

Arbitre/moto:

SERRURIER.F GUILLET.L



PRATIQUE ET ORGANISATION

Podiums

- Les 3 premiers de l'épreuve.
- Les 3 premiers classement montagne.

Challenge Alain MARION

Permanence:

Local CFA

Dimanche 6 Avril 2025, à partir de 10h

Retrait des dossards.

VITA ASSISTANCE

Réunion des DS à 11h.

Ravitaillement à partir de 40 km (Thoirette) et autorisé jusqu'à 20 km (Tossiat) de l'arrivée.

Les véhicules organisation seront équipés d'une radio par VITA ASSISTANCE.

Mise en place des véhicules sur la ligne de départ à 12h.

Déviation arrivée.

Tous les véhicules non munis d'un macaron rouge seront déviés 500 mètres avant la ligne d'arrivée.

Délais coureurs :

Tout coureur pointé à plus de 10 minutes du peloton principal devra s'arrêter et quitter la course (dossard à rendre) à la voiture balai qui se tiendra à 10 minutes.

Classements:

Il sera établi selon l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée. Grille Prix : 1220/20.

Un classement de la montagne sera établi selon la règle suivante :

GPM 2 et 3.

II sera attribué 10/5/3 aux 3 premiers. Dotation 300 € totale, soit 150/100/50 €

Protocoles:

Départ : Les coureurs devront se présenter sur la ligne 10 minutes avant le départ.

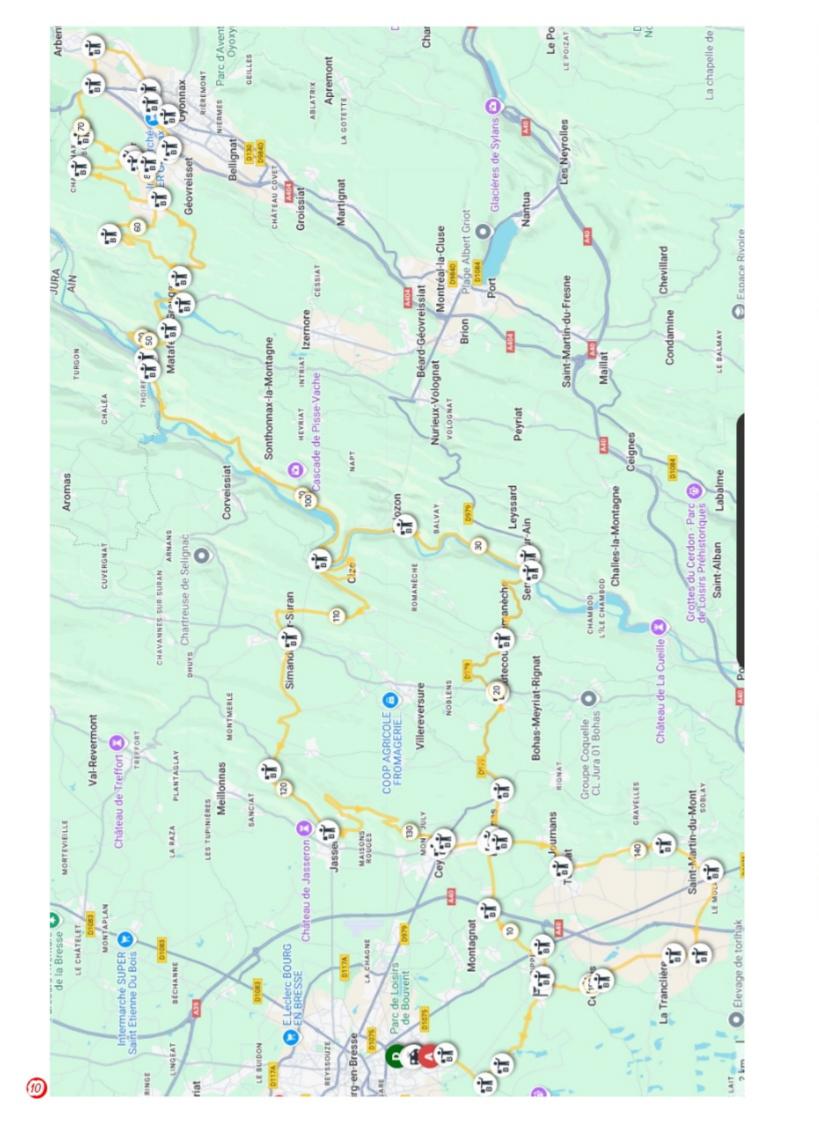
Arrivée: Les coureurs devront se présenter en tenue de compétition dans un délai maximum de 10 minutes après l'arrivée.

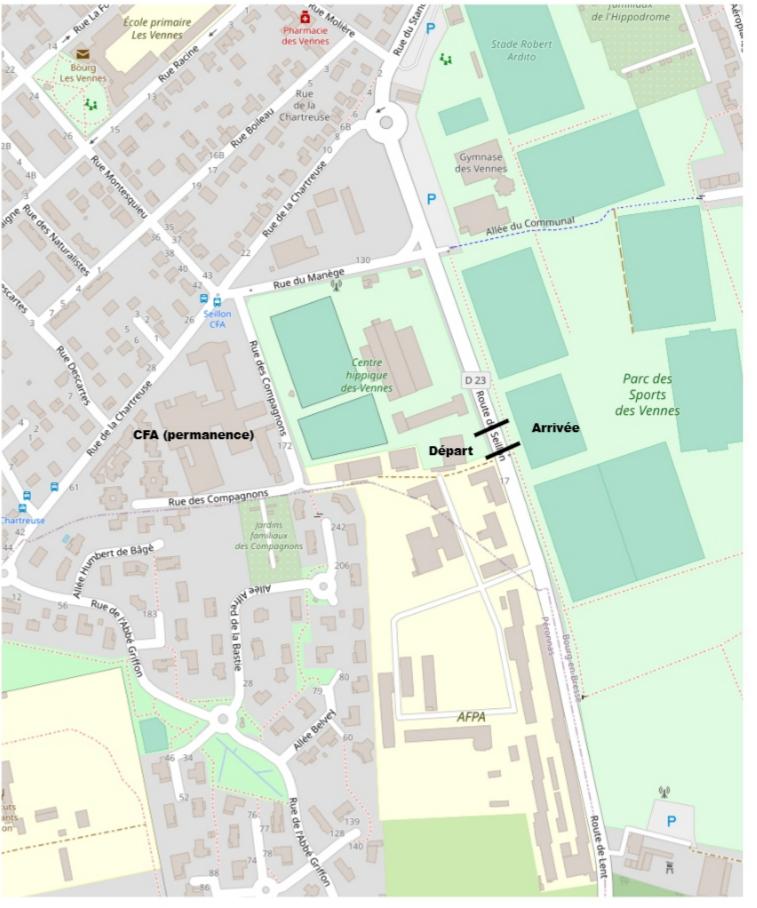


BOURG - ARBENT - BOURG								
Signalitique	ITINERAIRE	N° ROUTE	DISTANCE		Horaire			
Départ fictif			Parcourue	à Parcourir	12h3(
	BOURG EN BRESSE les vennes D23							
Neutralisé	ROUTE DE LENT – le saix – chemin de corbie – portant (7km)							
Départ réel	Route du quart d'avard après passage à niveau		0,0	152,2	12:4			
	à gauche chemin de la soupe route étroite		1,7	150,5	12:4			
	à droite chemin des rippes route étroite		2,6	149,6	12:4			
	à droite chem. de la Ravary		3,6	148,6	12:5			
	A droite route du revermont		3,9	148,3	12:5			
	REVONNAS- à droite		6,0	146,2	12:5			
	au cédez le passage à gauche		6,3	145,9	12:5			
	à droite direction SENISSIAT	D52/D81a	7,7	144,5	12:5			
	SENISSIAT		8.0	144,2	12:5			
	à gauche direction VILLEREVERSURE	D81a/D81	9.0	143,2	12:5			
	à droite direction BOHAS	D81/D979	9.4	142.8	12:5			
	BOHAS	D979	12.0	140.2	13:0			
	HAUTECOURT - ilots- tout droit	D979	15.6	136.6	13:0			
	à gauche direction SERRIERES SUR AIN	D979/D91c	20.0	132.2	13:1			
	Sous LE PONT à droite direction BOLOZON	D91c/D91	20,6	131.6	13:1			
	à gauche direction BOLOZON GARE	D91/D91b	26.9	125,3	13:2			
	BOLOZON GARE à droite direction THOIRETTE	D91	29.6	122,6	13:2			
	BOMBOIS	D91	32.8	119.4	13:3			
	GRANGES	D91	35.0	117.2	13:3			
	COURTOUPHLE	D91	39.8	112.4	13:4			
	LE PORT	D91	40.7	111.5	13:4			
	THOIRETTE tout droit Dir MATAFELON GRANGES	D936/D18	41.1	111,3	13:4			
	MATAFELON GRANGES	D18	44,1	108,1	13:5			
	Rond point à gauche Dir Samognat	D18/D13	46.2	106,1	13:5			
				,				
	SAMOGNAT	D13	47,6	104,6	13:5			
	à gauche dir. Arfontaine	D31	47,6	104,6	13:5 14:0			
MG2	ARFONTAINE	D110	53,5	98,7				
	rond point – à gauche Dir MONS	D110/D113	54,7	97,5	14:0			
	Virage épinge à droite dir, Veyziat	D113/D113e	58,0	94,2	14:1			
	VEYZIAT	D106	60,8	91,4	14:1			
	BOUVENT – à droite direction Arbent	D106A	62,7	89,5	14:1			
	ROND POINT B 3° sortie direction ARBENT rue du point	D106D	64,8	87,4	14:2			
	2° rd point rue du Point B	D106D	65,1	87,1	14:2			
	à droite Avenue du général de Gaulle	D106D/D85	66,3	85,9	14:2			
	ARBENT ESPACE LOISIR	D85	67,0	85,2	14:2			
	rond point tout droit rue du général de Gaulle	D85	67,2	85,0	14:2			
	rond point à droite rue de Narvick		68,9	83,3	14:2			
	à droite rue Vaugelas		69,3	82,9	14:2			
	OYONNAX rond point à gauche COURS VERDUN		69,5	82,7	14:2			
	à droite rue Jules Michelet	D13	70,4	81,8	14:3			
	rond point 2° sortie route OYONNAX	D13	71,6	80,6	14:3			
	rond point à droite direction Samognat	D13	71,7	80,5	14:3			
	rond point tout droit route de Samognat	D13	74,0	78,2	14:3			
	SAMOGNAT	D13	78,1	74,1	14:4			
	à droite direction MATAFELON THOIRETTE	D13/D18	79,6	72,6	14:4			
	MATAFELON ZONE DE RAVITAILLEMENT	D18	81,2	71,0	14:4			

	THOIRETTE à gauche dir. GRANGES	D936/D91	85,0	67,2	14:52
	GRANGES		90,2	62,0	15:00
	BOMBOIS		92,4	59,8	15:03
	Passage étroit sous le viaduc de Cize	D91 D91A	96,2	56,0	15:09
	à gauche direction CIZE	D91A/D59A	96,4	55,8	15:09
	CIZE		98,1	54,1	15:12
	tout direction Grand Corent	D59A/D59C	98,2	54,0	15:12
	à droite direction Grand Corent	D59	98,4	53,8	15:12
	à gauche direction Grand Corent		99,7	52,5	15:14
MG3	GRAND CORENT		102,8	49,4	15:19
	à doite direction Simandre sur Suran		102,8	49,4	15:19
	SIMANDRE DUR SURAN	D98	106,1	46,1	15:24
	tout droit direction BOURG		106,2	46,0	15:24
	Cote des rousses	D98	109,0	43,2	15:28
	col de France – tout droit direction Jasseron	D98/D936	113,0	39,2	15:34
	JASSERON	D936	114,9	37,3	15:37
	à gauche direction route de l'Abbé Gringoz	D936	115,0	37,2	15:37
	route des combes		117,8	34,4	15:41
MG2	MONT JULY		121,1	31,1	15:46
	Passage à niveaux - descente dangereuse		124,4	27,8	15:51
	CEYZERIAT – à gauche rte de Jasseron	D52/D25G	124,8	27,4	15:52
	A gauche - dir. Bohas	D52-D979	124,9	27,3	15:52
	A droite – Dir Revonnas	D979/D52	125,1	27,1	15:52
	REVONNAS	D81A	126,9	25,3	15:55
DANGER	A gauche - dir. TOSSIAT	D81A/D52	127,1	25,1	15:55
	TOSSIAT - ralentisseurs	D52	130,0	22,2	16:00
	à gauche dir. Salles	D23C/D52	130,2	22,0	16:00
	rue du pied de la cote	D52	134,9	17,3	16:07
	LE MOLARD - Passage à niveau	D64D	136,8	15,4	16:10
	DONSONNAS - à droite Dir. Certines	D109/D64D	138,9	13,3	16:13
	CERTINES - tout droit	D109	143,1	9,1	16:19
	A gauche route de Saix	D64B	144,9	7,3	16:22
	Ralentisseurs Chemin de Corbie	-	143,5	8,7	16:20
	Le Saix - A droite route de Lent	D23	149,4	2,8	16:29
	Rond point des coupes blanches		151,1	1,1	16:31
ARRIVEE	ARRIVEE Ligne droite de 300 mètres route de Seillon		152,2	0,0	16:33







Site départ / arrivée





















EUROPE - GARAGE



























